

# Libéria



## Objectifs principaux

- Aider le Gouvernement du Libéria à mettre en place un régime de protection internationale pour sauvegarder les droits des réfugiés ivoiriens, des réfugiés sierra-léonais et des réfugiés urbains vivant actuellement dans le pays.
- Rechercher des solutions durables au sort des réfugiés grâce à un recours coordonné au rapatriement librement consenti, à l'intégration sur place et à la réinstallation. Examiner en particulier les options d'intégration sur place pour les réfugiés sierra-léonais qui souhaitent rester au Libéria.
- Continuer à prodiguer une assistance aux réfugiés ivoiriens.
- Faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés libériens qui souhaitent regagner leur pays, dans la mesure où leurs régions de destination présentent des niveaux acceptables de sécurité et une situation humanitaire conforme aux normes élémentaires.
- Promouvoir le développement communautaire et assurer la transition entre les processus dits des « 4R » (Rapatriement, Réintégration, Réhabilitation et Reconstruction) en mettant en œuvre des activités de réintégration fondées sur la

communauté dans les principales régions de retour et en renforçant les liens avec les autres acteurs présents, en particulier avec ceux impliqués dans la reconstruction à moyen et long terme et dans les programmes de redressement.

- Appuyer le rapatriement et la réintégration des PDI et des anciens combattants, sous la direction du Coordonnateur humanitaire des Nations Unies, dans un cadre de collaboration pluriorganisations.

### Chiffres prévisionnels

Population	Janv. 2005	Déc. 2005
PDI de retour	331 616	100 000
PDI	200 000	100 000
Rapatriés	100 000	150 000
Autres pers. relevant de la compétence de l'UNHCR	10 000	5 000
Côte d'Ivoire (réfugiés)	10 000	5 000
Sierra Leone (réfugiés)	3 000	2 000
Réfugiés urbains	46	46
Demandeurs d'asile	4	0
<b>Total</b>	<b>654 666</b>	<b>362 046</b>

**Total des besoins : 44 120 090 dollars E.-U.**

# Environnement opérationnel

## Faits nouveaux

La situation sécuritaire au Libéria a connu une amélioration notable depuis la signature d'un Accord de paix global en août 2003. Le déploiement des forces de maintien de la paix des Nations Unies et la poursuite des activités de désarmement et de démobilisation des anciens combattants ont créé le climat de sécurité indispensable à la crédibilité du processus de paix. Au moment de la rédaction du présent Appel global, le Comité national d'évaluation pour la réinstallation considérait que huit comtés sur quinze étaient sécurisés (cette évaluation avait été validée par la MONUL, par l'Équipe des Nations Unies dans le pays et par des organisations de la société civile). Les principaux indicateurs pour garantir un retour dans la sécurité comprennent le désarmement complet, la présence d'autorités civiles, des niveaux élevés de retours spontanés de PDI et de réfugiés, la réhabilitation des services élémentaires et la possibilité pour les travailleurs humanitaires d'accéder librement à ces régions.

Dans le même temps, l'UNHCR a ouvert six bureaux en milieu rural en vue de couvrir les opérations dans l'ensemble des 15 comtés. Des centres de transit et des haltes d'étape ont été établis, en vue d'offrir des secours aux bénéficiaires au cours de leur voyage de retour vers leurs comtés d'origine. Des articles de première nécessité ont été achetés et pré-acheminés en prévision de leur distribution aux rapatriés, et des accords d'exécution ont été conclus avec divers partenaires pour la prestation de services.

Tout au long de l'année 2004, l'UNHCR, en coopération avec d'autres organisations, a offert une protection et une assistance matérielle aux PDI dans le cadre d'un dispositif interorganisations supervisé par le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies. Plus de 200 000 PDI résidant dans des camps autour de Monrovia ont reçu des articles non alimentaires, dont des bâches de plastique, des couvertures, des nattes, des protections périodiques, des jerrycans et des ustensiles de cuisine. Plus de 50 000 réfugiés ont regagné spontanément le Libéria depuis le début de l'année 2004 et le seuil des 100 000 devrait être atteint à la fin de l'année. L'UNHCR a agrandi les camps de PDI de la région de Monrovia pour assurer l'hébergement, la protection et l'assistance de quelque 20 000 rapatriés

spontanés, provenant principalement de la Sierra Leone, qui n'étaient pas en mesure de regagner leurs régions d'origine en raison de conditions de sécurité défavorables.

En mars 2004, le Coordonnateur humanitaire a créé un Groupe de base pour les « 4R », dont la mission est de favoriser la collaboration institutionnelle pour la mise en œuvre des programmes de réintégration. Ce groupe réunit le Gouvernement, la MONUL, des membres de l'UNCT et des donateurs bilatéraux. Par l'intermédiaire de ce groupe, l'UNHCR participe à plusieurs processus de planification intégrés aux côtés d'autres organisations telles que la FAO, le PNUD, l'UNICEF et le PAM. Parallèlement, en collaboration avec les membres de l'équipe des Nations Unies dans le pays, des projets de renforcement de l'autonomie communautaire ont été lancés dans l'ensemble du pays, ciblant tout particulièrement les secteurs de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement et de l'emploi/de la génération de revenus dans les principales régions de retour.

L'opération de rapatriement librement consenti des réfugiés sierra-léonais s'est achevée en juillet 2004 : l'UNHCR a ainsi aidé plus de 13 000 réfugiés à regagner leur pays entre janvier et juillet 2004. Parallèlement, l'Organisation a rétabli l'accès aux réfugiés ivoiriens installés dans la région orientale du Libéria et a repris ses programmes de protection et d'assistance au bénéfice de cette population.

## Contraintes

Si les troupes de la MONUL ont sécurisé la majeure partie du pays, l'absence d'autorités locales, notamment d'institutions chargées de l'administration et de l'application des lois, demeure un obstacle important au rétablissement de la stabilité. Le manque de financements entrave les opérations de réhabilitation et de réintégration des anciens combattants démobilisés, ce qui les rend vulnérables à l'enrôlement par des acteurs non étatiques au Libéria et à l'étranger. Le rétablissement de la propriété et l'accès aux terres restent des préoccupations majeures. De nombreux rapatriés risquent à leur retour de trouver leurs terres et leurs maisons occupées par des anciens combattants ou d'autres personnes. La plupart des régions de retour souffrent d'une pénurie alimentaire et sont dépourvues d'installations d'approvisionnement en eau et d'autres services élémentaires, du fait du délabrement

Libéria

généralisé des infrastructures et des dommages de guerre. Les besoins humanitaires sont considérables, et la constitution des capacités d'intervention du Gouvernement, des ONG et des autres partenaires exigera un certain temps. Les activités économiques demeurent très limitées, et le taux de chômage est supérieur à 80 pour cent. Le réseau routier du pays, déjà en mauvais état pendant la saison sèche, s'est passablement détérioré pendant la saison des pluies jusqu'à devenir quasiment impraticable.

## Stratégie

### Protection et solutions

La protection des réfugiés et des rapatriés restera la préoccupation prioritaire pour l'année 2005. L'UNHCR renforcera sa collaboration avec la Commission de rapatriement et de réintégration des réfugiés libériens (CRRRL) pour le remaniement de la politique d'asile. L'UNHCR coopérera avec la CRRRL, les ministères compétents, les institutions sœurs des Nations Unies et les organisations internationales pour mener un suivi régulier dans les zones d'installation des réfugiés et dans les régions de retour des rapatriés libériens. Les nombreuses PDI qui réintègrent des communautés accueillant également des réfugiés seront prises en compte dans tous les projets de retour et de réintégration. Les activités de protection de l'UNHCR appuieront le rétablissement de l'État de droit.

L'UNHCR entend renforcer la capacité du Gouvernement national de transition à agir en partenaire efficace dans l'exécution du programme de retour et de réintégration. Des mesures de constitution de capacités, comprenant notamment des formations sur les droits de l'homme, seront mises en œuvre au profit des institutions chargées de l'application des lois et du système judiciaire au niveau local. L'UNHCR offrira un appui juridique aux systèmes judiciaire et parajudiciaire (notamment aux comités chargés de régler les litiges en matière de propriété), mettra en place un suivi de la sécurité dans les camps et dans les régions de retour par la création d'Équipes de surveillance communautaire et soutiendra les institutions de défense des droits de l'homme opérant dans le pays. Une attention particulière sera accordée aux groupes vulnérables de rapatriés et de PDI, notamment aux enfants séparés

de leur famille, aux parents isolés, aux femmes chefs de famille et aux victimes d'actes de violence liée à l'appartenance sexuelle (sexiste) : leurs cas seront portés à la connaissance des ONG partenaires spécialisées.

Dans le cadre de sa stratégie de protection et d'assistance juridique pour les personnes relevant de sa compétence au Libéria, l'UNHCR prévoit les activités suivantes pour l'année 2005.

### Réfugiés sierra-léonais

En 2005, l'UNHCR poursuivra la phase de promotion du rapatriement librement consenti sur une base individuelle, par des solutions au cas par cas. L'UNHCR appuiera les projets d'intégration sur place de près de 2 500 réfugiés sierra-léonais restant dans le pays, en leur garantissant l'accès aux services disponibles au niveau local (éducation, santé, justice, etc.) et à des terres arables pour leur consommation domestique. L'UNHCR entend promouvoir leur naturalisation.

### Réfugiés ivoiriens

En 2005, le recensement des réfugiés ivoiriens restera une préoccupation majeure au Libéria et sera effectué partout où les conditions le permettront. Le recensement a pour objet de garantir la sécurité et la sûreté des Ivoiriens demeurant au Libéria et de leur faciliter l'accès aux services et à l'assistance élémentaire, notamment aux vivres, aux articles non alimentaires, à l'eau et aux installations sanitaires. La constitution de capacités au bénéfice des autorités locales comprendra des formations destinées aux fonctionnaires des services d'immigration, des services de police et du pouvoir judiciaire, portant sur l'accueil et le traitement des réfugiés, ainsi que des activités de promotion des droits de l'homme, des droits des réfugiés et des principes de protection. En termes de solutions durables, l'UNHCR examinera les options de rapatriement librement consenti et d'intégration sur place, ainsi que les possibilités de réinstallation pour les réfugiés ivoiriens éligibles. L'Organisation révisera par ailleurs ses mesures de protection en faveur des réfugiés urbains, comprenant des Ivoiriens, mais également un nombre croissant de Sierra-Léonais et des ressortissants d'autres pays. Un programme équilibré sera élaboré pour toutes les nationalités, avec comme principal objectif l'autosuffisance.



Libéria

Les activités de l'UNHCR et de ses partenaires aident les communautés rurales à améliorer leur niveau de vie et à devenir autosuffisantes. *OIT / J. Maillard*

### Rapatriés libériens

L'UNHCR continuera à promouvoir la création de conditions propices au retour, à la réintégration et à la sécurité des rapatriés et des PDI. Dans ce but,

l'Organisation mettra en place des systèmes efficaces de suivi et de collecte de données afin d'identifier et de résoudre les problèmes relatifs à la protection. L'UNHCR s'efforce de faire respecter les droits de propriété des rapatriés et des PDI, et veille au bon

fonctionnement des mécanismes de transfert d'informations sur la sécurité et sur la situation générale dans les régions de retour.

### Personnes déplacées à l'intérieur du pays

Dans le cadre d'activités dirigées par le Coordonnateur humanitaire, les PDI qui demeurent dans des camps recevront une aide pour regagner leurs régions d'origine ou pour se réinstaller. Les PDI comme les réfugiés bénéficieront de projets fondés sur la communauté mettant l'accent sur l'agriculture et la construction d'abris.

### Assistance

L'UNHCR continuera de venir en aide aux réfugiés ivoiriens qui demeurent dans le pays. Des activités de protection et d'assistance seront menées dans les camps de réfugiés. Des efforts délibérés seront déployés pour intégrer les aspects relatifs à l'égalité des sexes dans tous les secteurs. L'appui aux activités économiques et sociales, telles que la formation aux droits de l'homme, la génération de revenus et l'alphabétisation des adultes, ciblera plus particulièrement les femmes. Dans tous les camps, un soutien sera offert aux programmes communautaires de prévention et de prise en charge des problèmes relatifs à la violence sexuelle et sexiste. L'UNHCR continuera à affirmer son engagement en faveur de l'objectif du Millénaire pour le développement concernant l'accès de tous les enfants à l'éducation primaire. Une assistance limitée sera prodiguée aux réfugiés sierra-léonais vulnérables ainsi qu'aux réfugiés urbains demeurant au Libéria.

En 2005, la grande priorité du programme de réintégration de l'UNHCR au Libéria résidera dans l'appui à la planification et à l'exécution des programmes de réintégration en faveur des rapatriés, des PDI et des anciens combattants, dans le cadre d'une approche interorganisations intégrée. Ces programmes se concentreront sur les moyens de subsistance, afin de promouvoir l'autosuffisance des communautés rurales. Les autorités gouvernementales locales et nationales seront impliquées à toutes les étapes de la planification et de la mise en œuvre. Une approche interorganisations intégrée des programmes relatifs aux « 4R » sera mise en place, exploitant les mécanismes de coordination existants de l'UNCT et impliquant les donateurs bilatéraux et les

ONG. Les ministères concernés, les ONG et les organisations fondées sur la communauté seront sollicités pour l'exécution du programme au niveau local, afin de favoriser la pérennité des projets.

Des projets d'autonomisation communautaire multisectoriels seront mis en place, notamment pour la réhabilitation des écoles, des dispensaires, des routes, des infrastructures d'assainissement et des installations d'approvisionnement en eau. La viabilité du programme sera assurée par l'encouragement de la participation active des communautés à toutes les activités des projets.

### Effet escompté

L'UNHCR entend offrir une assistance multisectorielle destinée à garantir un retour dans la sécurité et dans la dignité des réfugiés et des PDI libériens, condition à la pérennité de leur réintégration dans leurs régions d'origine. Une attention particulière sera accordée à la protection juridique, au suivi, au recensement et à l'information à grande échelle dans les régions de retour. L'UNHCR assurera la protection internationale des réfugiés ivoiriens tout en examinant la possibilité d'un rapatriement. Conformément à l'approche des « 4R », l'UNHCR prônera une action interorganisations rigoureusement coordonnée, prévoyant une interaction entre les programmes de réintégration et les efforts directs de constitution de capacités, en vue de renforcer la participation communautaire et de promouvoir la viabilité des projets.

## Organisation et mise en œuvre

### Structure de gestion

Une équipe d'administrateurs locaux et de fonctionnaires internationaux gérera les opérations de l'UNHCR au Libéria. Le programme sera géré depuis six bureaux répartis dans le pays. Outre le bureau central à Monrovia, deux bureaux secondaires seront en activité à Saclepea et à Voinjama, ainsi que quatre bureaux extérieurs à Gbarnga, Tubmanburg, Zwedru et Harper. Ces bureaux secondaires et extérieurs seront chargés de la supervision des opérations dans diverses régions du pays.

## Coordination

L'UNHCR poursuivra sa collaboration avec le Gouvernement national de transition, avec d'autres institutions des Nations Unies, avec les donateurs ainsi qu'avec des ONG partenaires locales et internationales, conformément avec la stratégie des « 4R » et à l'approche interorganisations. L'UNHCR maintiendra sa participation à toutes les réunions interorganisations et collaborera étroitement avec d'autres institutions spécialisées dans la prestation de divers services. L'UNHCR développera la coopération actuelle avec la MONUL, le PNUD, la FAO, l'UNICEF, l'UNIFEM, l'OMS et le FNUAP pour la mise en place d'accords d'exécution régissant les interventions dans des secteurs spécifiques. Des contacts seront entretenus avec des organisations donatrices en vue d'échanger des informations sur la couverture sectorielle et les lacunes de financement. Afin d'améliorer la prestation de services et l'efficacité des activités, l'UNHCR renforcera les capacités de son homologue gouvernemental, la Commission de rapatriement et de réintégration des réfugiés libériens, ainsi que celles des ONG locales.

Bureaux	
<b>Monrovia</b>	
Gbarnga	
Harper	
Saclepea	
Tubmanburg	
Voinjama	
Zwedru	

Partenaires	
<b>Organismes gouvernementaux</b>	
Commission de rapatriement et de réintégration des réfugiés libériens	
Ministère de l'Intérieur	
<b>ONG</b>	
<i>Africa Humanitarian Action</i>	
<i>African Concern International</i>	
<i>American Refugee Committee</i>	
<i>Association of Female Lawyers in Liberia</i>	
CARITAS – Libéria	
Comité international de secours	
<i>Community Action Programme</i>	

*Concerned Christian Community*  
 Conseil danois pour les réfugiés  
 Conseil norvégien pour les réfugiés  
*Development Education Network - Liberia*  
*Environmental Foundation for Africa*  
*Hope – Mission internationale*  
*International Medical Corps*  
 Société nationale de la Croix-Rouge libérienne  
*Liberians United to Serve Humanity*  
*Medical Emergency and Relief Co-operative International*  
*Medical Emergency Relief International*  
*Peace Winds Japan*  
*Search for Common Ground*  
 Vision mondiale - International  
*Women in Progress for Community Services*  
*ZOA Refugee Care*

Libéria

## Autres

*Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*  
 FAO  
 PAM

Budget (dollars E.-U.)	
Activités et services	Programme annuel
Protection, suivi et coordination	12 354 533
Abris / autres infrastructures	8 610 000
Activités génératrices de revenus	320 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	571 235
Assainissement	688 250
Assistance juridique	2 034 070
Besoins domestiques	2 322 650
Eau	455 000
Education	782 500
Production vivrière	594 000
Santé	2 091 200
Services communautaires	3 291 835
Sylviculture	60 500
Transport / logistique	4 965 160
Vivres	213 600
<b>Total des opérations</b>	<b>39 354 533</b>
Appui au programme	4 765 557
<b>Total</b>	<b>44 120 090</b>